Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec

Rapport annuel 1986-1987

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par le
Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration
du Québec

Cette édition a été produite par
les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 4e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08446-6
ISSN 0833-0972

©Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 1987.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités du Conseil et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration,

Louise Robic

Montréal, octobre 1987

Madame Louise Robic
Ministre des Communautés
culturelles et de l'Immigration
Hôtel du Gouvernement
Québec

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 19 de la Loi sur le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration (L.R.Q., c. C-572) je vous transmets le rapport de nos activités pour l'exercice 1986-1987.

Je vous saurais gré, et vous en remercie à l'avance, de bien vouloir transmettre ce rapport annuel à l'Assemblée nationale.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

La présidente du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration,

Juanita Westmoreland-Traoré

Montréal, octobre 1987

Table des matières

Partie I — Présentation 9

Introduction 9

La Commission parlementaire de la culture 9

La composition du Conseil 11

Le budget du Conseil 12

Les dépenses du Conseil 12

Les effectifs autorisés 12

Partie II — Bilan des activités 13

Introduction 13

Les réunions du Conseil et de ses comités 13

Les avis 13

La déclaration du gouvernement du Québec sur les relations interethniques et interraciales 14

Le projet du Conseil permanent de la jeunesse 14

Les recherches, les consultations et les colloques 14

- Recherches 14
- Consultations 15
- Colloques 16

Les rencontres 16

La participation à des comités extérieurs 17

La participation à des colloques et séminaires 17

Les communications 18

Conclusion et perspectives 18

Annexe A 21

Liste des publications du Conseil 21

Annexe B 23

Composition des comités 23

Partie I — Présentation

Introduction

Le 20 décembre 1984, à l'unanimité, l'Assemblée nationale adoptait une loi portant sur la création du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration, à titre d'organisme permanent et autonome destiné à conseiller la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration dans la planification, la coordination et la mise en oeuvre des politiques gouvernementales relatives aux communautés culturelles et à l'immigration.

Par cette décision, le Gouvernement entendait confier à un organisme unique des tâches jusqu'alors dévolues à d'autres organismes aujourd'hui disparus, de même qu'une mission élargie à l'égard de l'immigration. Rappelons que l'ex-Conseil consultatif des communautés culturelles et de l'immigration avait, pour l'essentiel, mandat d'élaborer sur demande des avis au Ministre, alors que le CIPRAC (Comité d'implantation du plan d'action à l'intention des communautés culturelles) établissait, de 1981 à 1984, les premiers bilans cohérents de l'action gouvernementale à l'égard des communautés culturelles.

Entrée en vigueur le 1er avril 1985, la loi confie à l'actuel Conseil l'héritage des tâches à la fois de consultation et de conseil en rapport avec les politiques gouvernementales à l'égard des communautés culturelles, répondant en cela aux attentes nombreuses et maintes fois exprimées par le milieu.

Par ailleurs, le Conseil recevait par la loi un nouveau mandat qui doit être considéré dans une prespective large, soit celle d'étudier non seulement la politique actuelle de l'immigration, mais également la contribution de l'immigration à l'avenir démographique du Québec. En cela, le Conseil poursuivra la réflexion entreprise à l'Assemblée tionale, lors des délibérations de la Commission de la culture concernant « l'Étude de l'impact culturel, social et économique des tendances démographiques actuelles sur l'avenir du Québec comme société distincte » (septembre 1985).

Le Conseil se doit ainsi d'assumer à la fois la poursuite des tâches de consultation et de présentation d'avis à la Ministre, de même que l'exercice d'une fonction d'étude et de recherche, tel que stipulé par la loi. Celle-ci énonce que, sur toute question relative aux communautés culturelles et à l'immigration, le Conseil répond aux demandes d'avis et d'études requises par la Ministre, mais elle indique aussi que le Conseil peut entreprendre, de sa propre initiative, des travaux le menant à formuler des avis et des recommandations sur les questions qui appellent l'attention du Gouvernement. Le Conseil peut aussi entendre des requêtes relevant de sa juridiction.

La Commission parlementaire de la culture

Conformément à l'article 294 de la Loi sur l'Assemblée nationale qui prévoit que chaque commission parlementaire examine annuellement les orientations, les activités et la gestion d'au moins un organisme public soumis à son pouvoir de surveillance, la Commission parlementaire de la culture a choisi le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration, qu'elle a convoqué et entendu le 25 mars 1987, à Québec (les matières qui sont de la compétence de la Commission de la culture comprennent la culture, les communications, les communautés culturelles et l'immigration).

La présidente du Conseil, madame Juanita Westmoreland-Traoré, qui était accompagnée du vice-président à l'Immigration, monsieur Raymond Paquin, et du vice-président aux Communautés culturelles, monsieur Dominique de Pasquale, a souligné que les membres de l'organisme qu'elle préside étaient très conscients de s'être vu confier le « mandat historique » de contribuer, par leurs avis et conseils à la Ministre, à la réalisation d'une société pluraliste à caractère français et à l'intégration harmonieuse des immigrants. Elle s'est réjouie du fait que le Québec disposait déjà à cet égard de plusieurs institutions importantes, dont le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et la Commission des droits de la personne du Québec.

La présidente a ensuite brossé à grands traits un tableau de l'immigration et de la présence des communautés culturelles au Québec. Elle a rappelé, à ce chapitre, qu'une personne sur dix au Québec était membre d'une communauté culturelle, que cette population était surtout concentrée dans la région de Montréal et que la proportion d'élèves membres des communautés culturelles augmentait rapidement, représentant déjà 35 % des élèves dans les écoles primaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Elle notait, par ailleurs, la tendance à la baisse, au cours des récentes années, du nombre de résidents reçus au Québec en même

temps que l'accroissement du nombre de revendicateurs du statut de réfugié.

Faisant état de quelques-unes des réalisations du Conseil, M^me^ Westmoreland-Traoré a cité les avis successifs, pour 1986 et pour 1987, concernant la fixation des niveaux d'immigration, le mémoire sur le projet de réglementation pour les programmes d'accès à l'égalité, l'avis sur le processus de reconnaissance du statut de réfugié au Canada, l'avis sur la place des communautés culturelles dans les médias, l'étude sur les revendicateurs du statut de réfugié et l'avis demandant à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration et au gouvernement du Québec de proclamer la Déclaration solennelle sur les relations interethniques et interraciales.

La présidente a ensuite présenté le programme d'activités du Conseil pour l'année 1987-1988. À ce chapitre, elle a fait mention de consultations publiques en préparation et de plusieurs projets de recherche qui vont de l'analyse des manuels scolaires à la création d'une table de concertation des communautés culturelles dans les municipalités, en passant par une étude sur le rôle et l'action des organismes issus de communautés culturelles, la mise à jour des recherches sur le portrait statistique des revendicateurs du statut de réfugié, l'étude de l'impact de l'immigration sur le marché du travail, le rendement scolaire des enfants immigrants, la francisation, l'apport artistique...

Bref, un programme qui paraît relativement ambitieux compte tenu des ressources du Conseil. À cet égard, la présidente a non seulement exprimé l'espoir que les moyens du Conseil soient augmentés mais elle a souligné l'importance de la collaboration avec d'autres organismes — et notamment, avec les organismes issus des communautés culturelles —, à la fois pour mobiliser des ressources externes et pour encourager la réalisation de recherches sur les communautés culturelles et l'immigration.

La composition du Conseil

Noms	Date de nomination	Expiration du mandat
Les membres du Conseil:		
WESTMORELAND-TRAORÉ, Juanita Présidente	1er juin 1985	30 mai 1990
de PASQUALE, Dominique Vice-président aux Communauté culturelles	15 juin 1985	14 juin 1990
PAQUIN, Raymond Vice-président à l'Immigration	28 mai 1986	27 mai 1991
ATTAR, Robert	24 septembre 1986	23 septembre 1987
FOURNARIS, Théoharis	12 juin 1985	11 juin 1988
HARVEY, Julien	12 juin 1985	11 juin 1988
ISSERI, Jean	12 juin 1985	11 juin 1988
MYLYK, Randy M.	12 juin 1985	11 juin 1987
OLIVEIRA, Maria Fernanda	24 septembre 1986	23 septembre 1989
OUAKNINE, Léon	12 juin 1985	11 juin 1988
PAGONIS, Nicolas T.	24 septembre 1986	23 septembre 1989
SORDZI, Kofi	24 septembre 1986	23 septembre 1989
TESOLIN, Luigi	24 septembre 1986	23 septembre 1989
TOUALBI, Djamel	12 juin 1985	11 juin 1987
TRINH, Phuong	12 juin 1985	11 juin 1987
Participent également aux séances du Conseil, sans droit de vote:		
VIGNEAU, Régis Sous-ministre du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration		
JOHNSON, Jacques Secrétaire du Conseil		

Le budget du Conseil

Le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration a eu, à titre de budget, les crédits détaillés suivants:

Crédits détaillés

Genre de dépenses	N° de catégorie	Budget 1986/1987	
Rémunération des permanents	01	400,1	
Traitement des occasionnels	02	30,0	
Sous-total			430,1
Transports	03	20,3	
Services	04	76,7	
Loyers	06	151,0	
Fournitures	07	9,9	257,9
Équipement	08	9,0	9,0
Avances	13	1,0	1,0
Total du budget			**698,0**

Les dépenses du Conseil

Pour l'exercice financier 1986-1987, les dépenses du Conseil se sont établies comme suit:

Genre de dépenses	Total en milliers $
Traitements	429,4
Transports	25,2
Services	60,4
Loyers	143,3
Fournitures	9,6
Équipement	17,1
Total des dépenses	**685,0**

Les effectifs autorisés

Les effectifs autorisés du Conseil étaient de dix postes réguliers, répartis comme suit:

Trois hors-cadres (une présidente et deux vice-présidents);

Un cadre (secrétaire du Conseil);

Trois professionnels (trois agents de recherche);

Trois fonctionnaires (trois secrétaires).

Partie II — Bilan des activités

Introduction

Le Conseil, mis sur pied en juin 1985, a réalisé au cours de la période couverte par le présent rapport bon nombre d'activités en termes de consultations, d'études et d'avis présentés à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec. En outre, plusieurs activités ont été enclenchées en rapport avec son programme d'activités 1987-1988, qui prévoit plusieurs consultations et d'importantes recherches.

Les réunions du Conseil et de ses comités

a) Les réunions du Conseil

Le Conseil, composé de 15 membres, a tenu 13 réunions, dont l'une à Sherbrooke le 8 novembre 1986, conformément à son intention d'être à l'écoute des besoins et des attentes des communautés culturelles et des principaux secteurs socio-économiques des régions du Québec où l'on retrouve un nombre relativement élevé de membres issus de ces communautés. Le Conseil tiendra sa prochaine réunion « régionale » à Québec, dès l'automne 1987.

b) Les réunions des comités

Dès sa création, le Conseil a mis sur pied, à la demande du Ministre, deux comités permanents: l'un portant sur les questions relatives aux communautés culturelles, l'autre sur celles relatives à l'immigration. En cours d'année, un comité *ad hoc* a été créé: le comité sur les femmes des communautés culturelles et le parrainage. Les trois comités ont tenu, au total, 15 réunions.

Les avis

Dans ses fonctions et pouvoirs, le Conseil est appelé à répondre aux demandes d'avis qui lui sont faites par la Ministre, et à « saisir sous forme d'avis la Ministre de toute question relative aux communautés culturelles et à l'immigration qui appelle l'attention ou l'action du Gouvernement et lui soumettre ses recommandations ».

Au cours de l'exercice 1986-1987, le Conseil a été appelé à soumettre trois avis à la Ministre, soit:

— un avis sur les niveaux d'immigration au Québec pour 1987 et pour les deux années subséquentes (5 mai 1986);

Cet avis annuel a été soumis à la Ministre, à sa demande, après analyse des avis obtenus auprès des organismes consultés par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Le Conseil propose de hausser à 20 000 résidents permanents le niveau d'immigration pour 1987 et d'augmenter ce niveau de 20 % au cours des deux années subséquentes, ce qui ferait de 24 000 à 25 000 immigrants pour 1988, et de 29 000 à 30 000 pour 1989.

— un avis sur la disparition de la série *Arrimage* à Radio-Québec (9 mai 1986);

À la suite de la disparition de la série *Arrimage* à Radio-Québec, le Conseil a soumis, dans cet avis, quatre recommandations, soit:

1. de maintenir l'émission *Arrimage* dans le plan de programmation 1986-1987 de Radio-Québec (ou une émission de type *Arrimage*);
2. d'assurer une place équitable aux communautés culturelles dans l'ensemble de la programmation de Radio-Québec;
3. d'assurer une meilleure représentation des professionnels des communications issus des communautés culturelles et, tout particulièrement, des communautés culturelles visibles, à l'écran de Radio-Québec;
4. d'énoncer une politique affirmant clairement la volonté de Radio-Québec d'assumer pleinement son rôle éducatif relativement aux communautés culturelles. Cette politique devrait être assortie de mesures concrètes pour assurer une place équitable dans la programmation et une meilleure représentation des membres de communautés culturelles à l'écran de Radio-Québec.

— un avis sur les communautés culturelles et les communications (19 novembre 1986).

Cet avis est le fruit d'une consultation publique que le Conseil tenait les 12 et 13 juin 1986, à Montréal, puis le 1er octobre 1986, à Québec, sur la place des communautés culturelles dans les communications au Québec. Il évalue la perception qu'avaient les divers intervenants de la visibilité des

minorités ethniques et raciales dans les médias et identifie surtout les moyens d'assurer une représentation plus équitable, plus équilibrée et plus juste de la pluralité du Québec. Le Conseil recommande l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique d'ensemble d'information et de communication. Le Conseil formule un certain nombre d'autres recommandations qui s'adressent tant à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec et au gouvernement du Québec qu'à divers organismes publics (Commission des droits de la personne), parapublics ou privés (Conseil de presse du Québec, Société Radio-Canada et Radio-Québec, propriétaires de médias, départements de communication et de formation des maîtres des universités).

La Déclaration solennelle du gouvernement du Québec sur les relations interethniques et interraciales

Le 30 mai 1986, devant l'intérêt suscité par le projet de Déclaration solennelle du gouvernement du Québec sur les relations interethniques et interraciales, le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration proposait un projet de texte sur cette question à madame Louise Robic, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Le Conseil croit qu'une Déclaration solennelle sur les relations interethniques et interraciales est nécessaire pour rappeler publiquement que les actions du gouvernement du Québec sont dictées à la fois par ses engagements découlant des conventions internationales sur les droits de la personne et par le respect de la lettre et de l'esprit de la Charte des droits et libertés du Québec. Il la croit aussi nécessaire pour favoriser les relations harmonieuses entre les membres des groupes de plus en plus diversifiés.

En plus de l'énoncé des principes d'égalité et de respect mutuel, la Déclaration prévoit l'implantation d'une série de mesures, telles que des programmes d'accès à l'éducation, la diffusion d'information et d'autres moyens de soutien à l'intégration des membres des communautés culturelles.

On se rappellera que la Déclaration solennelle sur les relations interethniques et interraciales a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 10 décembre 1986.

Le projet de Conseil permanent de la jeunesse

En date du 11 mars 1987, le Conseil, par l'entremise de monsieur Dominique de Pasquale, vice-président aux Communautés culturelles, est intervenu devant la Commission parlementaire de la culture en appui à la démarche de Québec Multi-Plus sur la création d'un Conseil permanent de la jeunesse.

À cette occasion, les représentants de Québec Multi-Plus se sont efforcés de refléter les préoccupations des jeunes des communautés culturelles, relativement à la formation du Conseil de la jeunesse, et ont réclamé pour cette dernière une participation substantielle et représentative dans les structures comme dans les programmes qui seront générés par ce Conseil.

Les recherches, les consultations et les colloques

Certaines recherches et certaines consultations ont été effectuées dans le cadre de l'élaboration des avis ci-avant mentionnés ou pour orienter les travaux de la permanence du Conseil. Également, trois colloques ont été organisés dans le même but.

a) Recherches

1. Le traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle et la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique au Québec (en cours).

Lors d'une rencontre en 1986, madame Louise Robic, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, et monsieur Claude Ryan, ministre de l'Éducation, ont convenu de la nécessité d'assurer la présence, dans les manuels scolaires, d'éléments d'éducation interculturelle et de valorisation des différentes cultures. Cette mesure, conjuguée à d'autres, contribuerait à faire de l'école un milieu qui favorise l'apprentissage de relations interethniques et interraciales harmonieuses. Madame Robic a donc confié au Conseil le mandat d'évaluer les manuels scolaires sous l'angle de la valorisation des différences culturelles. À partir de cette étude, le Conseil verra à formuler des propositions visant à assurer une présence plus grande, dans les manuels scolaires, de la diversité culturelle, ainsi qu'une valorisation du pluralisme.

2. L'accès à l'égalité en emploi.

Les programmes d'accès à l'égalité en emploi constituent un des dossiers majeurs au Conseil qui a déjà présenté un avis sur ce sujet à la Ministre. Actuellement, le Conseil achève une étude sur les modalités et les priorités à établir dans l'implantation de mesures susceptibles de rendre effectifs les programmes d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles et de permettre à celles-ci d'atteindre leur objectif: corriger la situation des groupes vic-

times de discrimination. Le Conseil entreprendra une consultation avant la présentation éventuelle d'un avis à la Ministre, en vue d'accélérer l'implantation de programmes d'accès à l'égalité à l'intention des communautés culturelles.

3. Le portrait statistique des revendicateurs du statut de réfugié.

À partir des données provenant d'un échantillon d'un millier de dossiers transmis au Conseil par le MCCI, le Conseil a réalisé une étude descriptive portant sur les principales caractéristiques des revendicateurs du statut de réfugié, entrés au Québec entre 1983 et 1985.

Les données de ce portrait statistique fournissent à la fois des renseignements d'ordre général (pays d'origine, âge, sexe, nombre de dépendants...) et des renseignements plus spécifiques sur le profil socio-économique de ces personnes (compétence linguistique, scolarité, expérience et aspirations professionnelles).

4. La revue de la littérature sur les aspects économiques de l'immigration.

Cette recherche présente tous les travaux importants qui ont été réalisés sur ce sujet aux États-Unis et au Canada depuis dix ans. Elle s'est traduite par la production d'un document intitulé: « Revue de la littérature portant sur l'impact économique de l'immigration » — CCCI, 1986.

5. Le rendement scolaire des enfants immigrants.

Annoncée en 1986-1987, cette recherche sera complétée en 1987-1988. Elle fera le point sur les questions relatives au rendement scolaire des enfants immigrants, en inventoriant les études déjà menées sur le sujet et en examinant les données récentes disponibles dans les commissions scolaires.

6. Les femmes des communautés culturelles et le parrainage.

La recherche sur les femmes des communautés culturelles et le parrainage s'est poursuivie. Cette recherche vise à cerner la problématique de l'intégration sociale et économique des femmes parrainées et à formuler des recommandations pour promouvoir l'autonomie financière des femmes et l'accessibilité à la formation linguistique et professionnelle. La recherche devrait permettre d'identifier, en outre, les difficultés d'adaptation dues aux différences culturelles.

Le Comité spécial, formé de membres du Conseil et de membres extérieurs, s'est réuni à plusieurs reprises et a apporté une collaboration précieuse. Ce Comité a été consulté sur l'élaboration du plan de recherche et sur le devis-grille qui servira de cadre pour une enquête qualitative.

Plusieurs étapes de la recherche ont été complétées, notamment l'analyse des suspensions de parrainage, le profil statistique des personnes parrainées et l'étude de l'évolution historique et de la législation comparée. D'autre part, une consultation des principaux groupes oeuvrant auprès des femmes des communautés culturelles a été réalisée, sur l'impact du parrainage concernant le vécu des femmes.

Le Conseil prévoit être en mesure de faire la synthèse des travaux et émettre un avis à la Ministre au printemps 1988.

b) Consultations

1. La consultation sur les communautés culturelles et les communications.

Le Conseil a tenu, les 12 et 13 juin 1986, à Montréal, puis le 1er octobre 1986, à Québec, une consultation sur la place des communautés culturelles dans les communications au Québec.

Une synthèse des mémoires et des présentations de cette consultation a servi à la préparation de l'avis sur le sujet, soumis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, en novembre 1986. Ce document synthèse résumait les points de vue d'une trentaine de mémoires et de quelques présentations à titre individuel, exprimés au cours de cette consultation.

2. La consultation sur l'accessibilité des services sociaux et de santé aux communautés culturelles.

Au mois de décembre 1986, le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration a décidé d'entreprendre une consultation en complémentarité au Comité consultatif sur l'accessibilité des établissements des services de santé et des services sociaux du réseau aux communautés culturelles (Comité Sirros). Cette initiative avait pour objectif, d'une part, de documenter le Conseil sur cette question, et d'autre part, d'apporter au Comité Sirros certaines données, telles que celles cueillies auprès des bénéficiaires et des dispensateurs de services.

Afin de réaliser cette consultation, un texte de réflexion a été élaboré et un questionnaire a été préparé en collaboration avec plusieurs personnes-ressources.

Ce questionnaire a été envoyé à une soixantaine d'organismes des communautés culturelles, cou-

vrant ainsi l'ensemble des communautés culturelles du Québec, et visant à recueillir des données bien précises sur les bénéficiaires de ces communautés et, en particulier, sur les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les réfugiés. Une analyse est en cours, qui devra donner suite à la rédaction d'un document synthèse. Les renseignements recueillis seront mis à la disposition du Comité présidé par monsieur Christos Sirros, adjoint parlementaire de la ministre de la Santé et des Services sociaux.

c) Colloques

1. Les médias au Québec: un monde « tricoté serré ». Présentation publique de l'avis du Conseil sur les communautés culturelles et les communications, le 30 janvier 1987. Il y eut conférence de presse l'avant-midi et un colloque l'après-midi, intitulé: « Les médias du Québec: un monde *tricoté serré*? ».

2. Table ronde sur l'immigration.

Pour l'aider à formuler des avis et des recommandations sur les questions qui concernent l'immigration et les communautés culturelles, le Conseil a tenu une journée de réflexion sur l'immigration, le 23 février 1987. Cette table ronde réunissait, outre les membres du Conseil, des personnes qui oeuvrent dans le domaine de l'immigration ou qui s'y intéressent particulièrement.

Pour alimenter la réflexion et favoriser la discussion, le Conseil avait aussi invité six spécialistes à présenter un exposé sur un des trois grands thèmes retenus, qui sont les aspects démographiques et sociaux de l'immigration, la contribution des immigrants à l'économie québécoise, les aspects positifs de l'immigration.

Ces exposés ont été suivis de périodes de discussions et de questions; subséquemment, une synthèse de ces interventions a été publiée par le Conseil.

Enfin, deux documents d'information sur les aspects démographiques et économiques de l'immigration ont été préparés pour la circonstance et remis à tous les participants (voir la liste des publications du Conseil à l'annexe A).

3. Séminaire sur les relations raciales dans le contexte urbain.

En date du 3 octobre 1986, le Conseil a organisé un séminaire d'une journée sur les relations raciales dans le contexte urbain. L'ordre du jour de cette journée comportait les sujets suivants:

— une présentation sur la présence et la localisation des groupes ethniques et raciaux à Montréal;

— une présentation de la politique et de la pratique des relations raciales en Ontario, faite par monsieur Dan Mc Intyre, commissaire aux relations raciales de la Commission des droits de la personne d'Ontario;

— une présentation et une discussion de modèles d'intervention et de prévention;

— une table ronde sur les thèmes suivants:

- les projets-pilotes en relations interculturelles de la Fédération des municipalités canadiennes;
- la table de concertation sur l'industrie du taxi à Mont.éal, organisée par la Commission des droits de la personne;
- le développement et la mise en oeuvre du programme de formation interculturelle du Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Les rencontres

L'existence du Conseil suscite un vif intérêt dans divers milieux mais, évidemment, les réactions les plus nombreuses proviennent des organismes des communautés culturelles. Cet intérêt se traduit notamment par de multiples invitations à participer à des événements organisés par ces groupes. Il se manifeste aussi par des rencontres tenues à la demande souvent pressante des représentants d'organismes oeuvrant auprès des communautés culturelles.

Les dirigeants du Conseil ont en outre pris l'initiative d'organiser des rencontres avec des dirigeants d'organismes pour une éventuelle collaboration dans la réalisation du mandat du Conseil.

Toutes ces rencontres (avec des personnes, des groupes restreints ou lors d'activités publiques) peuvent être évaluées à environ trois cents (300).

Quelques exemples:

— Black Business Persons and Professionnals Association. La présidente du Conseil est conférencière invitée;

— Communauté hellénique de Montréal — inauguration officielle du Centre d'art hellénique;

— assemblée annuelle de l'Association canadienne des organismes statutaires pour la protection des droits de la personne;

— Alliance Québec — convention 1986;

— déjeuner-causerie organisé en l'honneur de Mgr Tutu, sur le thème « South Africa; The Hour of Change »;

— festival latino-américain;

— séminaire sur les relations raciales dans le contexte urbain organisé par le CCCI — participation du Commissaire aux relations interraciales de la Commission des droits de l'Ontario;

— ouverture officielle du Centre Jamaïca Association;

— soirée organisée par l'Association des travailleurs grecs du Québec;

— dîner-causerie sur l'équité en matière d'emploi, organisé par le CRARR;

— rencontre des représentants du Congrès juif canadien;

— rencontre d'un représentant du Congrès hispanique;

— Conseil consultatif canadien de la situation de la femme: réouverture officielle des bureaux;

— Sherbrooke: rencontre le 7 novembre 1986, organisée par le CCCI avec des personnes et des groupes concernés par les questions relatives aux communautés culturelles et à l'immigration;

— rencontre avec le président du Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration;

— table ronde sur les langues néo-latines organisée par la Fédération des groupes ethniques du Québec inc.;

— soirée organisée par la Maison de la Barbade (Montréal) inc., pour célébrer le 20e anniversaire de l'indépendance de la Barbade;

— rencontre avec des représentants de la direction de Radio-Canada, au sujet du dossier des minorités visibles;

— réunion du Cercle des femmes du Québec d'origine indienne;

— dîner organisé par l'Association nationale des Canadiens d'origine indienne;

— débat sur l'identité culturelle et la société pluraliste, organisé par le Centre interculturel Montchanin.

La participation à des comités extérieurs

Certains membres, tant du Conseil que de la permanence du Conseil, ont été invités à participer, soit à titre de personne-ressource, soit comme membre, à plusieurs comités:

— comité sur l'accès à l'égalité pour les femmes à la Fonction publique;

— comité de sélection du Comité consultatif du président du Comité exécutif de la CUM, sur les relations interethniques;

— participation avec la Commission des droits de la personne au Comité consultatif sur les minorités visibles et ethniques;

— table externe du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, sur les femmes immigrantes;

— comité de programme de certificat en éducation interculturelle — UQAM;

— comité consultatif du Conseil du trésor sur les programmes d'accès à l'égalité pour les membres des communautés culturelles;

— comité du ministère de la Justice sur l'obligation contractuelle;

— comité organisateur du colloque de la Société internationale pour l'éducation interculturelle, la formation et la recherche (SIETAR).

La participation à des colloques et séminaires

— Conférence organisée par le *Ad Hoc* Concertation Committee on Affirmative Action: « Visible Minorities in the Labour Market ». La présidente du Conseil est conférencière invitée.

— The Black Community Council of Québec: « Inauguration of the Charles Drew Society for Public Health Education ». La présidente du Conseil est conférencière invitée.

— Forum sur le racisme organisé par l'Association démocratique des Français à l'étranger, le Mouvement québécois pour combattre le racisme, SOS Racisme-Canada et l'Union nationale française. La présidente du Conseil est conférencière invitée.

— Conférence à Dawson College: « Les droits de la personne et les femmes ». La présidente du Conseil est membre du panel.

— Congrès annuel du Barreau canadien, atelier sur la discrimination systémique. La présidente du Conseil est membre du panel.

— Conférence sur « Les chartes des droits: instruments efficaces d'accès à l'égalité », organisée par la Ligue des droits de la personne de B'Nai Brith, Canada.

— YMCA, atelier Région de Montréal: « Les femmes réfugiées: une réalité à connaître ». La présidente du Conseil est conférencière invitée.

— Colloque des dirigeants d'organismes organisé par l'ENAP. La présidente du Conseil est conférencière invitée.

— Association pour l'éducation interculturelle; colloque sur l'école québécoise et les communautés culturelles, à l'école polyvalente Antoine de Saint-Exupéry.

— Colloque sur la discrimination raciale dans l'emploi et les services, organisé par la Commission canadienne des droits de la personne, à Ottawa.

— Fédération canadienne des associations vietnamiennes; colloque sur les femmes vietnamiennes. La présidente du Conseil est conférencière invitée.

— Colloque international sur la formation interculturelle des éducateurs, organisé par le Collectif de recherches interculturelles de l'Université de Sherbrooke.

— Séminaire « L'accès à l'égalité — une action concertée », organisé par la Commission des droits de la personne.

— Côte-des-Neiges Black Community Association, assemblée annuelle. La présidente du Conseil est conférencière invitée.

— « La réaction des francophones face au multiculturalisme en l'an 2 000 », colloque organisé par le Conseil canadien du multiculturalisme. La présidente du Conseil est membre du panel.

— Neuvième assemblée annuelle du Montréal Caribbean Social Organization. La présidente du Conseil est conférencière invitée.

— Assemblée annuelle du CLSC Snowdon. La présidente du Conseil est conférencière invitée.

— Conférence organisée par Carrefour Multiethnique de Saint-Laurent sur la problématique des minorités visibles sur le marché du travail. La présidente du Conseil est conférencière invitée.

— Réception inaugurale du Congrès des avocats noirs. La présidente du Conseil prononce une allocution.

— Symposium organisé par le Service à la famille chinoise du Grand Montréal, dont le thème est « L'accessibilité des communautés ethniques aux principaux services publics: la situation de la communauté chinoise de Montréal ». La présidente du Conseil est conférencière invitée.

— Conférence nationale: « *Prendre position sur l'Afrique australe, Le Canada et l'Afrique du Sud, quelle direction prendre?* » La présidente du Conseil est membre du panel. Conférence organisée par le Conseil canadien pour la coopération internationale.

— Séminaire sur le harcèlement racial au travail, organisé par le Centre de recherche-action sur les relations raciales. La présidente du Conseil prononce le discours d'ouverture.

Les communications

En ce qui a trait aux communications, le Conseil a élaboré un programme adapté à sa mission et à ses ressources. À ce chapitre et pour l'instant, il s'est limité à la diffusion de documents produits par le Conseil, à la diffusion de communiqués sur les principales activités du Conseil et à répondre aux nombreuses demandes et invitations en provenance de la presse écrite et parlée.

Le secteur « communications » a aussi contribué à l'organisation des nombreuses rencontres et à des séances de consultation.

Outre un dossier de presse déjà disponible, le Conseil dispose d'un minimum d'outils dont un dépliant disponible dans les langues suivantes: française, anglaise, italienne, grecque, portugaise, espagnole, vietnamienne et chinoise.

Conclusion et perspectives

Le Conseil, en date du 19 février 1987, a adopté un programme de consultations et de recherches pour l'exercice 1987-1988.

Le Conseil ne pourra, vraisemblablement, réaliser toutes les activités prévues à son programme. Certains éléments, notamment des demandes d'avis de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration ainsi que des limites budgétaires, pourraient amener à abandonner des activités.

En conséquence, le Conseil a établi, pour l'année 1987-1988, des éléments qui sont de nature à le guider dans le choix d'activités prioritaires, soit:

a) la réalisation d'un programme de recherches pour les secteurs « Communautés culturelles » et « Immigration », en favorisant des mécanismes de concertation avec diverses institutions de recherche;

b) la réalisation d'un programme de consultations et l'établissement de mécanismes de concertation avec les organismes et associations oeuvrant auprès des communautés culturelles, dans le milieu de l'immigration et dans d'autres grands domaines de la vie collective;

c) la réalisation d'une recherche ou d'une consultation sur le rôle et l'action des organismes et

associations oeuvrant auprès des immigrants et des membres des communautés culturelles, et l'élaboration d'un avis sur les moyens à prendre pour faciliter leur action;

d) la recherche et l'élaboration de mécanismes visant à améliorer le niveau d'acceptation et de compréhension de l'immigration, de la présence des communautés culturelles et de leur impact dans la société québécoise;

e) la poursuite de la réalisation du programme de communications du Conseil.

Aussi, en tenant compte:

— de travaux en vue de la préparation de nouveaux avis qui pourront être demandés par la Ministre;

— des autres activités commencées au cours de l'exercice 1986-1987 et qui se poursuivront durant l'exercice 1987-1988;

— des travaux de recherche du Comité des femmes des communautés culturelles et le parrainage.

Le Conseil, en principe, privilégiera ses activités dans l'ordre suivant:

a) Secteur des communautés culturelles

1. La consultation sur le travail et les communautés culturelles (chômage, syndicalisme, conditions de travail à l'intérieur de communautés culturelles), en collaboration avec le secteur « Immigration ».
2. La consultation sur l'éducation interculturelle et les manuels scolaires.
3. La recherche sur le rôle et l'action des organismes et associations oeuvrant auprès des communautés culturelles.
4. La recherche sur le français, les immigrants et les membres des communautés culturelles.
5. La consultation pour l'exploration d'avenues de concertation des organismes des communautés culturelles et des grands intervenants socio-économiques.
6. La consultation sur la place de communautés culturelles dans les échanges internationaux.
7. La recherche-action sur le logement.
8. La recherche sur l'apport des communautés culturelles dans le domaine des arts.

b) Secteur de l'immigration

1. L'avis annuel sur les niveaux d'immigration.
2. L'étude sur l'impact de l'immigration sur le marché du travail.
3. L'étude sur le rendement scolaire des enfants immigrants.
4. La création de la table de concertation des communautés culturelles dans les municipalités.
5. Le portrait statistique des revendicateurs du statut de réfugié arrivés au Québec en 1986.
6. Le colloque sur les immigrants entrepreneurs.
7. L'étude sur la diffusion régionale des informations concernant l'immigration.

Annexe A

Liste des publications du Conseil

Avis du Conseil

— Avis du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration sur les niveaux d'immigration pour 1986, (27 juin 1985).

— Avis du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration sur les recommandations relatives au processus de reconnaissance au Canada du statut de réfugié, (août 1985).

— Avis du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration concernant une modification à l'article 48 du règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, (21 novembre 1985).

— Avis du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration sur la disparition d'*Arrimage* à Radio-Québec, (9 mai 1986).

— Avis du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration sur les niveaux d'immigration du Québec pour 1987 et pour les deux années subséquentes, (5 mai 1986).

— Avis du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration sur les communautés culturelles et les communications, (19 novembre 1986).

Consultations

— Synthèse des mémoires et des présentation de la consultation du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration, sur les communautés culturelles et les communications, (décembre 1986).

— Présentation publique de l'avis du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration sur les communautés culturelles et les communications, (30 janvier 1987).

Ce document résume la conférence de presse de l'avant-midi et le colloque de l'après-midi intitulé « Les médias du Québec: un monde *tricoté serré*? ».

— Synthèse de la consultation du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration sur l'accessibilité des services sociaux et de santé aux communautés culturelles, (septembre 1987).

Mémoires

— Mémoire du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration sur le projet de règlement sur les programmes d'accès à l'égalité, (septembre-octobre 1985).

— Résumé du mémoire du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration sur le projet de règlement sur les programmes d'accès à l'égalité, (septembre-octobre 1985).

— Mémoire du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration sur le projet de loi 21 et le règlement sur l'adoption internationale, présenté à la Commission des Affaires sociales, (13 mai 1987).

— Résumé du mémoire du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration sur le projet de loi 21 et le règlement sur l'adoption internationale, (13 mai 1987).

Études

— Profil statistique des revendicateurs du statut de réfugié (janvier 1987), par Bertrand Lebel, agent de recherche.

— Les impacts économiques de l'immigration, « Synthèse des études québécoises, canadiennes et américaines » (août 1987), par Josée Lamoureux, économiste.

— Les aspects démographiques de l'immigration au Québec et au Canada (août 1987), par Denis Gonthier, démographe.

Rapport annuel du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration 1985-1986

Tiré à part

— Les relations entre les membres des communautés culturelles et les services sociaux et de santé (janvier 1986), par Bertrand Lebel, agent de recherche.
Ce texte a été publié dans la *Revue canadienne d'Études ethniques* à l'automne 1986.

Loi

— Loi sur le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration (1984, L.R.Q., c. C-572).

Dépliant informatif sur le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration

— Dépliant disponible dans les langues suivantes: française, anglaise, italienne, grecque, portugaise, espagnole, vietnamienne et chinoise.

Bulletin du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration

— « Info Conseil », vol. n° 1, juin 1987.

Communiqué de presse du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration

— Des communiqués de presse ont été émis par le Conseil, sur divers sujets touchant soit l'immigration, soit les communautés culturelles.

Publications à venir

— Plusieurs recherches et études sont en cours. Des rapports et des avis sont en préparation. Certains de ces documents seront rendus publics dans quelques mois.

Note

On peut obtenir les documents ci-dessus mentionnés en communiquant avec le Secrétariat du Conseil.

Annexe B

Composition des comités

Comité des Communautés culturelles

de PASQUALE, Dominique
Président

FOURNARIS, Théoharis

HARVEY, Julien

MYLYK, Randy. M.

OUAKNINE, Léon

TESOLIN, Luigi

SORDZI, Kofi

WETMORELAND-TRAORÉ, Juanita, ex officio
Présidente du Conseil

Comité de l'Immigration

PAQUIN, Raymond,
Président

ATTAR, Robert

ISSERI, Jean

OLIVEIRA, Maria Fernanda

PAGONIS, Nicolas T.

TOUALBI, Djamel

TRINH, Phuong

WESTMORELAND-TRAORÉ, Juanita, ex officio
Présidente du Conseil

Comité des femmes des communautés culturelles et le parrainage

Membres du Conseil:

WESTMORELAND-TRAORÉ, Juanita
Présidente

de PASQUALE, Dominique
Vice-président aux communautés culturelles

PAQUIN, Raymond
Vice-président à l'immigration

TRINH, Phuong
OLIVEIRA, Maria Fernanda

Membres de l'extérieur:

FOREST, Mona

ICART, Renée

LABELLE, Micheline

MONRÉAL, Inez

HOUDA-PÉPIN, Fatima

Groupe de travail de la recherche sur le matériel didactique

de PASQUALE, Dominique

PAQUIN, Raymond

ATTAR, Robert

SORDZI, Kofi

Conseil des Communautes culturelles et
de l'Immigration du Quebec